



# Amicale Falardeau

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Amicale Falardeau,  
tenue le dimanche 28 août 2022, au Monastère des Augustines, à Québec

## Présents

### **Du conseil d'administration :**

Jean Falardeau, président  
France Michel, vice-présidente  
François Falardeau, trésorier  
Eveline Falardeau, secrétaire  
Marie Falardeau, administratrice  
Marie-Hélène Falardeau, administratrice

### **Autres membres de l'Amicale :**

Michelle Bélanger  
Mireille Boisvert  
Christian Boutet  
Danielle Chaput  
Sylvain Dubreuil  
Céline Dumais  
Denis Falardeau  
Donat Falardeau  
Isabelle Falardeau  
Mario Falardeau  
Patrick Falardeau  
Réjane Falardeau  
Antoine Michaud  
Louis Michel

### **Non-membres :**

Josée Courtemanche

David Houle  
Noëlla Lavoie

**Présents pour l'hommage à France Michel :**

En personne

**Non-membres :**

Geneviève Bergeron  
François Roy

Par Messenger :

**Membre :**

Sophie Bergeron

**Non-membres :**

Pauline Michel  
Céline Michel  
Louis Gendron  
Elissa Drolet  
Laurent Drolet  
Nicolas Drolet  
Jean-Philippe Drolet

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, Jean Falardeau, ouvre l'assemblée à 9 h 30 et souhaite la bienvenue à tous. Marie-Hélène Falardeau projette les documents sur un écran de la salle durant l'assemblée.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par le président, qui mentionne l'oubli du point sur la modification aux règlements à adopter, envoyée aux membres avec la convocation. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité sur proposition de Jean Falardeau, avec l'appui de Louis Michel.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'Amicale du 22 août 2021**

La secrétaire, Eveline Falardeau, présente le procès-verbal qui défile sur l'écran. Elle demande s'il y a des questions ou commentaires. Réjane Falardeau a des questions sur la partie « Christian trouve qu'on ne parle pas assez des descendants des femmes Falardeau. Il y a des femmes Falardeau importantes dans la famille Boutet et Guillaume a eu des filles. », au point 8. Elle se demande ce qu'on a fait à ce sujet.

François mentionne brièvement des articles sur des femmes Falardeau qui ont paru durant l'année et Marie-Hélène en profite pour préciser qu'il est toujours possible pour les membres de proposer des articles ou des sujets d'intérêt, que ça ne revient

pas juste au conseil d'administration de décider des publications. Comme nous sommes au point de l'adoption de l'ordre du jour et que les questions des membres soulevées à ce moment ne sont pas relatives à cet ordre du jour, on suggère de conclure et qu'on pourra en reparler plus loin.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition d'Eveline Falardeau et l'appui de Mario Falardeau.

#### **4. Rapport du président**

Jean Falardeau présente son rapport. Il y a eu sept réunions du conseil d'administration, soit les 19 octobre et 7 décembre 2021 ainsi que les 8 février, 19 avril, 7 juin et 14 juillet 2022. Toutes les réunions se sont tenues sur Messenger.

Jean dresse un portrait général du travail accompli dans les principaux dossiers, soit ce qui concerne la généalogie, les communications, le recrutement, les finances, les publications et les activités. Il donne quelques exemples et, comme à l'habitude, annonce que chaque responsable va présenter ce qui a été fait de façon plus particulière.

La base de données généalogiques contient maintenant 12 725 noms. Des modifications apportées à la version utilisée du logiciel WordPress pour la publication de notre site internet ont entraîné certains problèmes, plus particulièrement ce qui touche la redirection des articles publiés sur le site vers la page Facebook de l'Amicale. Jean remercie Christian Boutet pour l'aide apportée à notre webmestre Marie-Hélène.

Malheureusement, Jean constate que les abonnés à notre page Facebook ne deviennent pas membres de l'Amicale.

Lors de l'assemblée 2021, Christian Boutet avait proposé au conseil d'administration de réfléchir à une diminution du nombre d'administrateurs, puisque tous les postes n'arrivaient pas à être remplis. Ce que nous avons fait et nous proposons une modification aux règlements de l'Amicale pour diminuer le nombre d'administrateurs à cinq.

Nous avons payé pour une mise à jour des armoiries de l'Amicale, inchangées, mais de meilleure qualité, en vue de l'impression sur la tasse remise aux participants. Nous avons le fichier qui pourra servir pour d'autres objets promotionnels.

En conclusion, Jean rappelle l'objectif d'assurer le développement et la pérennité de l'Amicale, d'augmenter le nombre de membres, d'augmenter nos moyens financiers et d'offrir des activités aux membres. Il compte sur ces derniers pour convaincre leur parenté de s'inscrire à l'Amicale Falardeau.

#### **5. Rapport du trésorier**

Le trésorier, François Falardeau, présente le bilan au 30 avril 2022.

Ce n'est pas une grosse année pour les cotisations. Les membres s'inscrivent généralement pour trois ans et ce n'était pas une année avec beaucoup de renouvellements. Louis Michel demande si un courriel de rappel est envoyé pour rappeler un renouvellement dû et François confirme qu'il envoie un courriel avant la fin du mois de mars aux membres qui ont à renouveler.

François a réussi à faire baisser les frais bancaires mensuels à 2,95 \$, on a ajouté 1000 \$ au fonds de réserve du 10<sup>e</sup> anniversaire, pour un total de 1600 \$. Ce fonds a servi, entre autres, à payer les prix de présence ainsi que le conférencier du samedi, activité tenue dans le contexte du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Amicale.

## **6. Adoption de la liste des membres de l'Amicale Falardeau au 28 août 2022**

On présente la liste des membres de l'Amicale et François Falardeau donne les statistiques par ancêtre et région.

Christian Boutet demande pourquoi il faut adopter la liste. On se demande si c'est une obligation légale. France Michel confirme que oui et explique que les membres peuvent légalement demander à voir les procès-verbaux des réunions et vérifier que la liste contient les noms de vrais membres.

François Falardeau propose l'adoption de la liste, Marie Falardeau appuie. C'est adopté à l'unanimité.

## **7. Rapports des groupes d'intérêt**

### **Base de données**

François Falardeau, responsable du dossier, présente son rapport. Il n'a pas fait appel au groupe Généalogie cette année et personne n'a demandé de l'aide. Il y a eu un ralentissement avec la pandémie. Les 12 725 noms de la base de données représentent une augmentation de 147 comparativement à l'an dernier. 4248 portaient le nom de Falardeau, 45 de plus que l'an dernier. Il s'agit de la partie accessible, contenant seulement les personnes décédées. La base complète contient 16 717 noms, 205 de plus que l'an dernier.

François demande aux participants d'aller consulter la base de données généalogiques dans la section Généalogie du site de l'Amicale, de regarder ce qui concerne leurs ancêtres et de lui signaler s'ils voient des erreurs ou omissions.

François revient sur la possibilité de proposer ou d'écrire des articles. Par exemple, Pauline Robichaud a écrit un article sur deux femmes Falardeau. François a reçu un article d'un monsieur Gillett, descendant Falardeau, habitant aux États-Unis. Ce monsieur a écrit un article en anglais sur sa visite à Bignay, plus tôt cette année. François demande s'il y a des traducteurs qui pourraient traiter l'article en vue de fournir une version française pour publier le tout sur le site de l'Amicale. Louis Michel mentionne que le site DeepL peut être utile pour un premier jet de traduction. François ajoute que ce serait le premier article bilingue de l'Amicale. La plaque posée en 2013, lors du voyage à Bignay de plusieurs membres de l'Amicale,

est encore là. Enfin, François rappelle que si on fait des recherches sur des Falardeau, on peut écrire à [info@falardeau.ca](mailto:info@falardeau.ca).

Réjane Falardeau demande si on sait à quelle lignée de Falardeau appartenait les Falardeau qui ont été au pensionnat de Kamloops, où ont été retrouvés les restes de plusieurs enfants. François est pas mal certain que c'est la lignée de Louis, mais il va vérifier et lui revenir.

### **Publications de l'année sur le site de l'Amicale et Facebook**

France Michel demande à Marie-Hélène d'afficher son rapport sur les publications de 2021-2022. Sept articles ont été publiés cette année, dont trois ont été écrits par des membres de l'Amicale qui ne sont pas dans le conseil d'administration. Céline et Réjane Falardeau ont écrit sur la rencontre du Clan Falardeau en 1994, Tommy Falardeau a écrit un article sur son fils, *Un véritable guerrier chez les Falardeau*, et Pauline Robichaud l'article *Grandes, devant l'adversité, voici deux femmes Falardeau pleines de résilience, à découvrir...* Les autres ont été écrits par des membres du conseil, sur le bilan de l'assemblée de 2021, le rassemblement de 2022 et *La plainte de Jacques Frichet, époux de Marie Jeanne Falardeau* par François Falardeau.

En raison du problème de transfert automatique des publications de notre site vers Facebook, ce transfert doit être effectué manuellement. Marie-Hélène Falardeau encourage les membres à mettre des mentions « J'aime » ou à partager les articles pour que nos amis les voient.

France explique comment aller voir les articles sur le site de l'Amicale en sélectionnant « Publications » sur la page d'accueil de [blog.falardeau.ca](http://blog.falardeau.ca). On y voit les bulletins de l'Amicale, autant ceux en format papier ou PDF, et tous leurs articles se retrouvent séparément en recherchant par mot-clé ou par catégorie. Elle invite tous ceux qui ont des idées à les soumettre, par exemple en écrivant « ça m'intéresserait d'en savoir plus sur tel aspect ». Certains envoient directement un article, mais si on est moins à l'aise avec l'écriture on peut soumettre un sujet. Jean Falardeau demande s'il y a des questions ou commentaires. Mario Falardeau pose une question sur les hospitalisations de Jean Follardeau, frère de Guillaume, chez les Augustines. Il en avait été question dans des articles de l'Amicale.

### **Statistiques, entretien du site internet de l'Amicale, page Facebook**

Marie-Hélène Falardeau, la webmestre, parle des statistiques du site de l'Amicale. Il y a 39 abonnés au blogue et 12 abonnés aux commentaires. Elle mentionne cette possibilité de recevoir les commentaires sur un article qui nous a intéressés. Les gens arrivent sur le site principalement à partir de Google et de Facebook. En 2021-2022, leur intérêt a porté davantage sur les *premiers déplacements de Guillaume* et sur *Qu'est devenue la terre de notre ancêtre Guillaume dans la Seigneurie Saint-Gabriel*.

Les consultations sur notre site viennent principalement du Canada, des États-Unis et de la France. On voit aussi des interrogations provenant de la Chine, de l'Inde et

de la Côte d'Ivoire. Il s'agit probablement de moteurs de recherches automatisés de fraudeurs.

## **8. Activités de l'Amicale, consultation des membres**

### **Proposition de montage vidéo**

Christian Boutet présente une proposition de montage vidéo d'une photo de famille aux membres présents. Il avait reçu de sa tante une vieille photo de famille en n'ayant aucune idée de l'identité des personnes y figurant. Il a ramassé beaucoup de photos et s'est demandé comment léguer ça en héritage à ses descendants. Il a pensé à plusieurs façons de faire un montage pour identifier les personnes sur les photos de façon intéressante pour laisser l'information aux descendants. Il présente un exemple de montage souvenir avec une photo de famille de sa grand-mère Eugénie, avec de la musique. Un gros plan est fait sur chaque personne, une à une avec son nom, son âge au moment de la photo et les dates de sa naissance et de sa mort ainsi que son âge au décès.

France Michel mentionne que le conseil d'administration voulait présenter le projet de Christian pour avoir l'opinion des membres. France a mené une recherche préliminaire sur les droits d'auteurs pour la musique, car on ne peut pas intégrer une musique comme ça sans s'en soucier. Elle s'inquiète, entre autres, de la responsabilité de l'Amicale si les vidéos se trouvaient à être partagées sur les réseaux sociaux.

Christian se proposait pour faire des montages s'il y a de l'intérêt, comme source de financement pour l'Amicale.

On demande aux membres présents :

Avez-vous des photos de familles « officielles » avec beaucoup de personnes qui figurent dessus ? Êtes-vous intéressés à un tel montage souvenir ? Combien seriez-vous prêts à payer pour l'obtenir ?

Jean Falardeau souligne que son père était le 16<sup>e</sup> de 16 enfants et qu'il n'a malheureusement pas de photos de ce genre, mais qu'il a une photo des 9 enfants avec leurs parents. Isabelle Falardeau, sa nièce, indique que leurs photos où ils avaient tous les cheveux longs intéresseraient sûrement ses enfants.

Mario Falardeau a trouvé émouvant de voir les âges au décès, que ça fait une connexion avec ses frères humains, que c'est un beau travail qui mérite d'être rémunéré. Mario ajoute que le site Généalogie du Québec et d'Amérique française ([nosorigines.qc.ca](http://nosorigines.qc.ca)) permet de rechercher des noms et de trouver des photos quand les personnes ont publié une photo de leur ancêtre en l'identifiant.

Réjane suggérerait d'ajouter le métier de la personne (forgeron, cultivateur...) Elle parle de Jocelyn Sioui qui a monté une histoire *Mononk Jules* à partir de photos et écrits. Elle trouve que le montage vidéo est une bonne idée pour nos enfants et petits-enfants.

Pour le prix à demander pour un tel montage, Louis Michel voit trois niveaux :

- 1) Si la personne fournit une photo avec les noms et les dates, par exemple 25-30 \$ ;
- 2) Plus cher s'il y a plus de travail à faire, comme une photo qui aurait besoin de restauration, par exemple 50 à 60 \$ ;
- 3) Encore plus cher si on a besoin d'effectuer des recherches sur les dates importantes et une ou des personnes figurant sur la photo, car cela demande plus de travail, par exemple 100 \$. Il se peut que l'on ne puisse même pas identifier certaines personnes.

Louis mentionne l'importance de ne pas prendre une application propriétaire comme QuickTime, de prendre un support visuel qui pourra être lu dans l'avenir. Christian mentionne des problèmes aussi avec les différents formats de fichiers et privilégie le JPEG et MP4. Il faudrait donc s'assurer que le côté techno serait viable pour les années futures.

France soulève une autre question, la problématique de la protection des renseignements personnels. Par exemple, si une personne demande le traitement d'une photo souvenir de sa famille, elle (ou un autre membre de sa famille) pourrait publier son montage vidéo sur les réseaux sociaux. S'il y a des personnes toujours vivantes qui figurent sur la photo, elles pourraient ne pas être d'accord avec la publication de leurs renseignements et le risque de fraude d'identité est réel avec l'association des dates de naissance, de décès, les noms des parents, etc. De plus, il y a une différence entre des photos anciennes de famille et des photos de famille actuelles. D'où cette interrogation. Faudrait-il s'en tenir à des photos anciennes ? Sinon, il faudrait avoir une autorisation écrite que les personnes vivantes sont d'accord.

Christian indique que ça lui prend une demi-journée de travail juste pour faire le montage, Isabelle Falardeau mentionne que le prix qu'on serait prêt à payer pourrait difficilement refléter l'ensemble du travail effectué. Étant donné l'heure, Jean doit clore la discussion pour passer au prochain sujet. Le conseil va quand même continuer à étudier le projet soumis par Christian.

### **Rassemblements**

Il y a peu de personnes présentes à l'assemblée générale de 2022, même si l'Amicale souligne aussi, avec un retard d'un an à cause de la pandémie, son 10<sup>e</sup> anniversaire. Certains membres sont plus âgés et sont malades et d'autres avaient quand même des craintes à cause de la pandémie.

On se demande si la tenue de l'assemblée générale en personne devrait se faire seulement aux deux ans. Les règlements de l'Amicale exigent de tenir une assemblée annuellement et de rendre des comptes aux membres. Isabelle Falardeau propose qu'une assemblée se tienne par Zoom une année, en alternance avec une assemblée en personne pour l'autre. Marie Falardeau a besoin d'une rencontre annuelle. Christian Boutet demande s'il y aurait une possibilité, même si on fait une

rencontre en personne, de diffuser la rencontre en direct pour que les gens qui ne peuvent pas venir en personne puissent suivre le tout quand même. Ça permettrait aussi aux membres en Europe ou aux États-Unis de participer, comme Marie-Claude Falardeau Dekker, fille de Denis Falardeau et Michelle Bélanger, qui a participé à l'assemblée générale par Zoom il y a deux ans à partir de son domicile aux Pays-Bas.

Jean indique qu'on va réfléchir à tout ça en conseil d'administration.

## **9. Hommage à France Michel**

En cachette de la vice-présidente, France Michel, les autres membres du conseil ont décidé de lui rendre hommage pour sa contribution exceptionnelle à l'Amicale Falardeau. À ce moment, sa fille Geneviève Bergeron et son gendre François Roy se joignent à l'assemblée en personne et on rejoint d'autres membres de sa famille par Messenger, dont sa fille Sophie Bergeron, membre de l'Amicale, et sa mère Pauline Falardeau. Son frère Louis Michel, membre aussi, était déjà sur place pour assister à l'assemblée.

Depuis cinq ans, France a été en quelque sorte l'âme de l'Amicale par son implication dans à peu près tous les secteurs de l'organisation. Elle a écrit de nombreux textes et a mis beaucoup d'énergie à rendre plus accessible l'ensemble des publications, pris en charge l'organisation de plusieurs rassemblements, animé en bonne partie la page Facebook de l'Amicale, fait plusieurs recherches généalogiques en lien avec les Falardeau tant de France que des États-Unis et du Canada. Secrétaire puis vice-présidente, elle a été un élément important de la gestion, ainsi que de tout ce qui concerne le domaine et le site web. Elle est aussi notre experte quand il s'agit de la langue française.

## **10. Adoption de la modification aux règlements de l'Amicale Falardeau**

Lors de l'assemblée générale de 2021, Christian avait parlé de la difficulté à recruter des membres pour occuper les sept postes au conseil d'administration et il se demandait si le conseil pourrait n'être constitué que de cinq administrateurs au lieu de sept. France a réécrit le texte des règlements touchés et les lit aux membres présents.

Cette modification aux règlements a été envoyée aux membres avec la convocation. Elle a été faite le 14 juillet 2022 par le conseil d'administration et la proposition de cette modification pour un conseil composé de cinq administrateurs, le terme de deux administrateurs étant renouvelé les années paires et trois les années impaires, est soumise aux membres pour l'adoption.

Isabelle propose l'adoption de cette modification, Patrick appuie. Adoptée.



### **11. Mot du président d'élection**

Le président d'élection, François Falardeau, explique que les mandats de Jean, Eveline et Marie se terminent. Comme l'assemblée vient d'adopter la modification des règlements pour réduire la composition du conseil, il y a seulement deux membres du conseil à élire. Une seule candidature a été reçue, celle de Jean. Marie avait déjà annoncé qu'elle ne se représenterait pas. Eveline préfère laisser sa place si quelqu'un d'autre veut se joindre au conseil d'administration.

### **12. Pause**

### **13. Élection des administrateurs**

Patrick Falardeau a posé sa candidature pendant la pause. Il n'y a pas d'élection, car il y a deux candidatures pour deux postes, Jean et Patrick sont donc déclarés élus. Patrick se présente aux membres, il est bibliothécaire, diplômé en histoire et a déjà siégé au conseil de l'Amicale. Louis Michel remercie tous les membres qui s'impliquent.

Le conseil se réunit en dehors de la salle pour une prise de photo et décider de l'attribution des fonctions.

Voici les noms des administrateurs et les postes qu'ils occuperont pour l'exercice 2022-2023 : Jean Falardeau, président ; Patrick Falardeau, vice-président ; France Michel, secrétaire ; François Falardeau, trésorier ; Marie-Hélène Falardeau, administratrice et responsable Web.

### **14. Tirage des dix prix de présence**

Avant le tirage des prix de présences, on fait le tirage du moitié-moitié : 122 \$ à diviser 61-61. François, qui n'avait pas acheté de billet, procède au tirage. C'est Sylvain Dubreuil qui gagne.

On effectue le tirage des prix de présence. Les personnes tirées choisissent leur prix parmi ceux qui restent.

1. Antoine Michaud : Certificat-cadeau de 50 \$ de Les Libraires
2. David Houle : Certificat-cadeau de 50 \$ à la SAQ
3. Marie Falardeau : Certificat-cadeau de 25 \$ à la SAQ
4. Sylvain Dubreuil : Prolongation de 2 ans de son inscription à l'Amicale
5. Danielle Chaput : Certificat-cadeau de 25 \$ à la SAQ
6. Mario Falardeau : Certificat-cadeau de 25 \$ de Les Libraires
7. Patrick Falardeau : Certificat-cadeau de 25 \$ de Les Libraires
8. François Falardeau : Tasse de l'Amicale
9. Donat Falardeau : Tasse de l'Amicale
10. Denis Falardeau : Prolongation d'un an de son inscription à l'Amicale

**15. Levée de l'assemblée et prise de photos**

Isabelle Falardeau propose la levée de l'assemblée, Marie-Hélène Falardeau appuie.  
L'assemblée est levée à 11 h 52.



---

Eveline Falardeau, secrétaire



---

Jean Falardeau, président